



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:  
28.02.2013

Date de la convocation des conseillers :  
28.02.2013

point de l'ordre du jour no:  
07B

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

**Séance publique du 8 mars 2013**

**Présents :** Mutsch, bourgmestre, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Knaff, Hildgen, Zwally, Baum, Hansen, Goetz, Kox, Johanns, Bernard, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.

**Absents :** Huss, Hinterscheid, échevins, Codello, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, conseillers.

### Le Conseil Communal;

**Objet: Office social – Etablissement d'un nouveau tableau de préséance**

Vu la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale ;

Considérant que cette même loi stipule dans son article 16 que le rang des membres du conseil d'administration est fixé dans un tableau de préséance ;

Considérant que le Conseil d'Administration de l'Office Social, dans sa séance du 9 janvier 2013 a élu Monsieur John BACK comme son président ;

Considérant que le président a procédé dans la même séance par tirage au sort à l'établissement du tableau d'ancienneté parmi les six membres restants pour garantir le futur de l'office social ;

Après avoir procédé conformément à la loi, le tableau de préséance du Conseil d'Administration de l'Office social de la Ville d'Esch-sur-Alzette se présente de la façon suivante à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

BACK John, président  
SCHMIT-CELLI Christiane  
STOCKLAUSEN-SCHROEDER Antoinette  
CODELLO Daniel  
WOHLFARTH Everard  
MULLER André  
SCHMIT Jean-Philippe

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;  
Après discussion,

**à l'unanimité  
avise favorablement**

le tableau de préséance du Conseil d'Administration de l'Office social de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 21.03.2013  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal ff,

Le bourgmestre,